

## ORTHOPÉDAGOGUE – ÉQUIPE D'ACCUEIL CSMV (Élèves issus de l'immigration)

**SURCROÎT DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN (35 HEURES/SEMAINE)  
DU 4 JUILLET 2016 AU 30 JUIN 2017**

### CONCOURS P-15-16-19

#### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habiletés cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires et des parents. De façon plus particulière, l'orthopédagogue dispense un service de soutien aux enseignantes et enseignants et aux intervenantes et intervenants des écoles concernées.

#### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

En plus des attributions caractéristiques figurant au plan de classification du personnel professionnel qui peut être consulté au [www.cpn.gouv.qc.ca/cpnfcf](http://www.cpn.gouv.qc.ca/cpnfcf) > Plans de classification > Personnel professionnel, l'orthopédagogue faisant partie de l'équipe d'accueil CSMV devra également :

- Accueillir les élèves et leur famille lors de l'inscription à la CSMV;
- Procéder à l'entrevue initiale en ayant recours au document « *L'entrevue initiale et l'évaluation des élèves non francophones nouvellement inscrits à l'école québécoise* » ;
- Déterminer le soutien à l'apprentissage du français qui sera offert à l'élève;
- Déterminer, suite à l'évaluation des compétences langagières, la cote SASAF (soutien à la francisation) et la transmettre à l'organisation scolaire et aux établissements;
- Aviser l'école de l'arrivée de l'élève afin que soit appliqué le protocole d'accueil des élèves issus de l'immigration pour les écoles de la CSMV ;
- Pour tous les élèves possédant les compétences langagières pour intégrer la classe ordinaire, l'orthopédagogue-accueil peut demander l'avis des conseillers pédagogiques accueil, disciplinaires et/ou conseiller d'orientation ;
- Proposer des mesures d'adaptation, un soutien professionnel particulier ou toute autre forme d'aide ;
- Au besoin, recommander la mise en place d'un plan d'intervention (PI) ;
- Recommander à la direction d'école les évaluations professionnelles nécessaires à mettre en place.
- Soutenir les enseignants des équipes école lorsque possible.

#### QUALIFICATION REQUISE

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthopédie ou en adaptation scolaire.

#### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Réussir un test de français écrit.

---

**CONDITIONS D'EMPLOI :** régies par la convention collective du personnel professionnel (CSQ)

**TRAITEMENT ANNUEL :** de 41 546 \$ à 76 486 \$

---

#### CANDIDATURE

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitæ **au plus tard le mardi 7 juin 2016 à 16 h 30**, en indiquant le numéro de concours **P-15-16-19**, à l'attention de :

Madame Emilie St-Amand, agente d'administration

Commission scolaire Marie-Victorin

Service des ressources humaines

13, rue Saint-Laurent Est

Longueuil (Québec) J4H 4B7

Télécopieur : 450 670-9604

Courriel : [cvprofessionnel@csmv.qc.ca](mailto:cvprofessionnel@csmv.qc.ca)

*N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.*

La Commission scolaire Marie-Victorin est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.